

PREFERE PLUS RECRUTE DES CONSULTANTS

- **02 Spécialistes production audiovisuelle** : avec un diplôme de niveau Bac+3 minimum en journalisme, réalisation audiovisuelle et au moins dix (10) ans d'expérience dans les activités de production audiovisuelle (JT, reportage, etc..).
- **02 Techniciens d'antenne** : avec un diplôme de niveau Bac+3 minimum en production audiovisuelle ou équivalent et au moins dix (10) ans d'expérience dans les activités de post-production audiovisuelle (montage, mixage, etc..).
- **Des traducteurs en langues locales (*le fon, le yorouba, le bariba, le yom, le goun, l'adja et l'ayizo*)**: disposant d'un diplôme de niveau Bac+4 au minimum en science sociale ou linguistique ou équivalent, avec au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la traduction en dans l'une des sept langues locales ciblées.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Un CV détaillé ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Les copies des preuves des expériences acquises (Attestations de travail, attestations de bonne fin ou de service fait).

DEPOT DES DOSSIERS

- Par mail à l'adresse : prefere24@gmail.com, avec en objet : **Candidature pour le poste de..... (Préciser le poste)**
- Pour tout renseignement, consultez www.prefereplus.com ou la page Facebook de PREFERE PLUS ou appelez le **+229 97151993**
- Date limite de dépôt : **Lundi 30 juin 2025 à 12h00.**

ATTENTION : Le cabinet PREFERE PLUS ne perçoit aucun frais de quelque nature que ce soit de la part des candidats tout au long du processus de recrutement (dépôt de candidature, étude du CV, entretien d'embauche et traitement final des candidatures). En outre, le cabinet ne demande aucune information sur les comptes bancaires des candidats. Le cabinet décline toute responsabilité de publications frauduleuses d'offres d'emploi en son nom ou, de manière générale, d'utilisation frauduleuse de son nom de quelque manière que ce soit.